



**RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL**

AU 30 JUIN 2020

SCOR
The Art & Science of Risk

SOMMAIRE —

01	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3	03	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)	21
	1.1. Informations financières sélectionnées	3		3.1. Informations générales	21
	1.2. Résultat net consolidé	6		3.2. Principes de préparation et méthodes comptables	21
	1.3. Situation financière	9		3.3. COVID-19	23
	1.4. Solvabilité	10		3.4. Regroupements d'entreprises	24
	1.5. SCOR Global P&C	10		3.5. Information sectorielle	24
	1.6. SCOR Global Life	11		3.6. Autres actifs et passifs financiers	28
	1.7. Opérations avec les parties liées	11		3.7. Impôts sur les résultats	33
	1.8. Facteurs de risque	11		3.8. Résultat net par action	34
	1.9. Risques liés aux développements macroéconomiques futurs	13		3.9. Litiges	34
				3.10. Événements postérieurs à la clôture	35
02	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)	14	04	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	36
	2.1. Bilan consolidé semestriel	14			
	2.2. Compte de résultat consolidé semestriel	16	05	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS	37
	2.3. État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	17			
	2.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	18	06	ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS	38
	2.5. Tableau de variation des capitaux propres semestriel	19			

Avertissement général

Les chiffres mentionnés dans le présent document sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), le document peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis. Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

Énoncés prévisionnels

Ce rapport comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs.

Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjuguaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de faits qui interviendront à l'avenir.

Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent être impactés par des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait, et en particulier par l'impact de la crise du COVID-19 qui ne peut être évaluée avec précision à ce stade étant donné l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie du COVID-19, et aux effets possibles de futures actions gouvernementales et/ou de nouvelles évolutions juridiques.

Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document d'enregistrement universel 2019, déposé le 13 mars 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers française (l'AMF) sous la référence D.20-0127 et également disponible sur le site internet de SCOR : www.scor.com. En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement CE 2019/980.

Informations financières

Les informations financières sur le Groupe contenues dans le présent document ont été établies sur la base des interprétations et des normes IFRS telles que publiées et validées par l'Union européenne.

Sauf mention contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'année précédente n'ont pas été reclassés. Le mode de calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est expliqué en Annexe de ce rapport.

Les résultats financiers du premier semestre 2020 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR. Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Les montants éventuellement cités relatifs à une période postérieure au 30 juin 2020 ne doivent pas être interprétés comme des éléments financiers prévisionnels pour la période concernée.

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 4^e plus grand réassureur ⁽¹⁾ au monde, comptant plus de 4 000 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments, et autour de trois plates-formes régionales de gestion (les « Hubs ») : le Hub de la région EMEA, le Hub de la région Amériques et le Hub de la région Asie-Pacifique.

Face à la pandémie de COVID-19 ⁽²⁾, SCOR a une nouvelle fois démontré la force et la résilience de son modèle économique ainsi que sa capacité à absorber des chocs majeurs. Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique « Quantum Leap » alliant croissance, rentabilité et solvabilité, et sans changer son appétit au risque, sa politique de protection et de gestion du capital.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises	8 195	16 341	8 010
Primes nettes acquises	7 385	14 058	7 026
Résultat opérationnel	128	713	480
Résultat net consolidé – Part du Groupe	26	422	286
Produits financiers nets ⁽¹⁾	302	671	309
Ratio des coûts ⁽¹⁾	4,7 %	4,7 %	4,9 %
Rendement sur actifs investis ⁽¹⁾	2,6 %	3,0 %	2,8 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	0,8 %	7,0 %	9,8 %
Résultat par action (<i>en euros</i>) ⁽²⁾	0,14	2,27	1,54
Actif net par action (<i>en euros</i>) ⁽¹⁾	34,19	34,06	32,59
Cours de l'action (<i>en euros</i>) ⁽³⁾	24,40	37,42	38,56
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	343	841	33
Capitaux propres totaux	6 392	6 374	6 088
SCOR Global P&C			
Primes brutes émises	3 518	7 147	3 446
Ratio combiné net ⁽¹⁾	102,3 %	99,0 %	93,7 %
SCOR Global Life			
Primes brutes émises	4 677	9 194	4 564
Marge technique Vie ⁽¹⁾	5,4 %	7,5 %	7,2 %

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

(2) Se référer à la Note 3.8 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

(3) Cours de bourse au 30 juin 2020 (31 décembre 2019, 28 juin 2019).

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2019 ».

(2) Voir la Section 1.2.1 – COVID-19.

1.1.2. SYNTHÈSE

Les chiffres du premier semestre 2020 incluent l'impact de la pandémie COVID-19. Se référer à la Section 1.2.1 pour plus de détails.

Primes brutes émises (non audité)

En millions d'euros



Résultat net consolidé – part du Groupe (non audité)

En millions d'euros



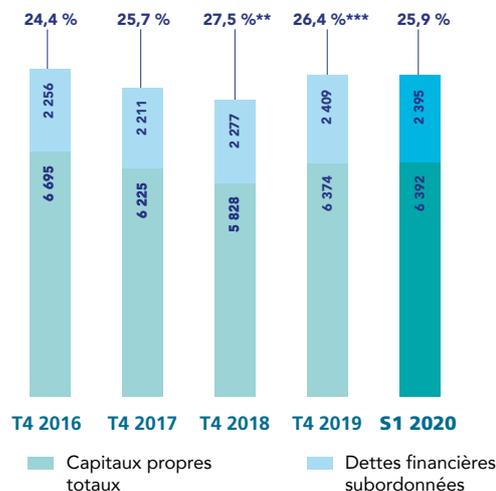
Rendement des capitaux propres * (non audité)

En %



Capitaux propres, dette et effet de levier * (non audité au 30 juin 2020)

En % – En millions d'euros



* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

* L'effet de levier est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

** En mars 2018, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 625 millions de dollars américains. En juin et novembre 2018, SCOR a racheté la totalité de l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de 315 et 250 millions de francs suisses en utilisant les fonds de cette nouvelle émission.

*** En décembre 2019, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 125 millions de dollars américains. Ces nouveaux titres obligataires sont assimilés pour former une souche unique avec la ligne déjà existante des titres obligataires super subordonnés pour le montant de 625 millions de dollars américains émis en mars 2018. L'émission de ces nouveaux titres est assortie des mêmes conditions générales que les titres originaux.

Ratio combiné net * (non audité)

En %



Marge technique Vie * (non audité)

En %



* La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts dépôts espèces rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises récédées. Le résultat technique net est le résultat net des opérations de réassurance de la business unit Vie, y compris les produits et charges implicites dans les accords de réassurance et de rétrocession, ou pleinement liés à ces accords.

* Le ratio combiné net est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de prestations Non-Vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les primes acquises nettes de rétrocession. En 2017, le calcul du ratio combiné net a été affiné pour exclure certains éléments immatériels non techniques. Compte tenu de leur croissance potentielle, ces éléments ont été exclus pour s'assurer qu'ils ne faussent pas désormais le ratio combiné net. L'impact sur le ratio au 30 juin 2016 précédemment publié était de + 0,25 %.

Prix de l'action

En euros



1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2020, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Dettes senior	Dettes subordonnées
	A+ Perspective stable	aa-	a
	AA- Perspective stable	A+	A-
	Aa3 Perspective négative	N/A	A2 (hyb)
	AA- Perspective stable	AA-	A

Le 18 juin 2020, SCOR a été informé de la décision de l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) de confirmer la note de solidité financière du Groupe et de ses principales filiales à « AA- ». Cette notation a une perspective stable.

Le 7 mai 2020, l'agence Moody's a confirmé la note de solidité financière de SCOR à « Aa3 », ainsi que la note de ses dettes subordonnées et que les notes de ses filiales. La perspective a été abaissée de « stable » à « négative ».

Le 24 avril 2020, le groupe SCOR a été informé de la décision de l'agence de notation Fitch de confirmer sa note de solidité financière à « AA- » (très forte), ainsi que sa note de crédit émetteur à « A+ ». Fitch a également affirmé les notes des filiales opérationnelles de SCOR. Ces notations ont une perspective stable.

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. COVID-19

SCOR démontre sa capacité à absorber le choc de la crise liée à la pandémie de COVID-19, tant au plan opérationnel qu'au plan financier. SCOR s'est mobilisé sans délai pour contribuer à enrayer la propagation de la pandémie.

Le Groupe a adopté très tôt des mesures de prévention strictes pour protéger la santé de ses collaborateurs. SCOR partage également ses connaissances sur l'évolution de la pandémie de manière régulière. La résilience des capacités opérationnelles du Groupe lui a permis de continuer à servir efficacement ses clients en cette période de crise.

SCOR a mené une évaluation approfondie de ses expositions à la crise sanitaire, économique et financière liée à la pandémie de COVID-19, pour l'ensemble de ses activités, en s'appuyant sur son savoir-faire en matière de modélisation. Sur la base des données disponibles, des informations communiquées par ses clients à ce jour et des résultats des modèles utilisés, le coût total estimé de la pandémie de COVID-19 enregistré dans les comptes du Groupe au deuxième trimestre 2020 s'élève à 248 millions d'euros en matière de réassurance de dommages et de responsabilités, à 194 millions d'euros en matière de réassurance vie et à 14 millions d'euros en matière d'investissements, soit un coût total estimé de 456 millions d'euros (net de récession, net de primes de reconstitution et avant impôts), entièrement enregistré dans les comptes du Groupe au deuxième trimestre.

La situation est la suivante :

- En matière de réassurance de dommages et de responsabilités, l'exposition du Groupe se concentre principalement sur les portefeuilles de risques Crédit, Caution et Risques politiques et sur la couverture des pertes d'exploitation. L'ensemble des déclarations de sinistres liées à la pandémie de COVID-19 effectivement reçues à ce jour sont limitées et leur montant s'établit au total à 74 millions d'euros ⁽²⁾.
- En matière de réassurance Vie, l'ensemble des déclarations de sinistres liées à la pandémie de COVID-19 effectivement reçues au 30 juin 2020 sont limitées et leur montant s'établit au total à 63 millions d'euros ⁽²⁾.
 - La couverture du risque de mortalité aux États-Unis représente l'essentiel de l'exposition. SCOR a enregistré une provision de 182 millions d'euros ⁽³⁾ (net de récession et avant impôts) pour couvrir les sinistres liés à la pandémie encourus aux États-Unis jusqu'au 30 juin 2020.
 - Une provision additionnelle de 12 millions d'euros pour couvrir les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 a été enregistrée au deuxième trimestre au titre des expositions du Groupe en Europe et en région Asie-Pacifique.

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moody.com et www.fitchratings.com

(2) Brut de récession.

(3) Sur la base de 163k décès aux États-Unis.

— L'évolution de la pandémie de COVID-19 est toujours sujette à des incertitudes significatives. SCOR suit en permanence la situation en utilisant un modèle épidémiologique sophistiqué développé en interne. À l'heure actuelle, SCOR Global Life estime que l'impact de la pandémie sur son portefeuille de risques au cours des douze prochains mois est gérable. Les conséquences ultimes de la pandémie sont toujours sujettes à des incertitudes significatives, dues au respect des mesures de confinement aux États-Unis, aux progrès des traitements médicaux et aux potentielles mutations du virus.

- En matière d'investissements, SCOR bénéficiait d'un portefeuille d'investissements défensif et de très grande qualité lorsque la crise liée à la pandémie de COVID-19 s'est déclarée. Le Groupe enregistre un montant modéré de 14 millions d'euros de dépréciations d'actifs (avant impôts, hors part des actionnaires sans contrôle) au deuxième trimestre. Les plus-values latentes sur les actifs investis ⁽¹⁾ ont augmenté de 172 millions d'euros entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 alors même que le Groupe a réalisé 62 millions d'euros de plus-values, provenant principalement du portefeuille immobilier au premier trimestre 2020.

1.2.2. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2020 s'élèvent à 8 195 millions d'euros, soit une hausse de 2,3 % à taux de change courant, comparées à 8 010 millions d'euros au premier semestre 2019. À taux de change constant, la croissance est de 1,0 %. La croissance globale des primes brutes émises de 185 millions d'euros au premier semestre 2020 par rapport à la même période en 2019 est due à une hausse des primes de SCOR Global P&C de 72 millions d'euros (correspondant à une augmentation de 2,1 % à taux de change courant et de 0,9 % à taux de change constant) et pour

SCOR Global Life de 113 millions d'euros (correspondant à une hausse de 2,5 % à taux de change courant et de 1,0 % à taux de change constant).

Pour SCOR Global P&C, hors impact négatif du COVID-19 sur les primes, la croissance serait de 5,3 % (à taux de change courant) par rapport au premier semestre 2019, conformément aux hypothèses de « Quantum Leap ». Pour SCOR Global Life, la variation des primes brutes émises est largement due à l'évolution continue des franchises, en particulier sur les marchés asiatiques.

1.2.3. PRIMES NETTES ACQUISES

Les primes nettes acquises au 30 juin 2020 ont atteint 7 385 millions d'euros, soit une hausse de 5,1 % à taux de change courant (3,8 % à taux de change constant) comparées à 7 026 millions d'euros pour la même période en 2019. L'augmentation globale d'un

montant de 359 millions d'euros est due à une hausse des primes nettes acquises de SCOR Global P&C à hauteur de 344 millions d'euros ainsi qu'une hausse des primes nettes acquises de SCOR Global Life de 15 millions d'euros.

1.2.4. PRODUITS FINANCIERS NETS

Au 30 juin 2020, les produits financiers nets ⁽²⁾ s'élèvent à 302 millions d'euros contre 309 millions d'euros sur la même période en 2019. Le revenu des actifs investis ⁽¹⁾ s'établit désormais à 220 millions d'euros sur le premier semestre 2020 contre 255 millions d'euros sur la même période en 2019. Au cours du premier semestre 2020, SCOR Global Investments a généré un gain de 48 millions d'euros provenant de la vente d'investissements immobiliers détenus en direct et de 13 millions d'euros issus du portefeuille obligataire (respectivement 2 millions d'euros

et 9 millions d'euros au cours de la même période en 2019). La contribution des actifs investis comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat s'élève à 0 million d'euros sur le semestre, contre 13 millions d'euros au cours de la même période en 2019.

Au cours de la première moitié de l'année 2020, le volume moyen des actifs investis par le Groupe s'élève à 20,5 milliards d'euros contre 19,5 milliards d'euros sur la même période en 2019. Le rendement des actifs investis s'élève, pour le premier semestre 2020, à 2,6 % contre 2,8 % au cours de la même période en 2019.

1.2.5. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de 26 millions d'euros au cours du premier semestre 2020 contre 286 millions d'euros sur la même période en 2019, fortement impacté par un coût total de la

pandémie de COVID-19 comptabilisé au premier semestre 2020 pour 456 millions d'euros nets de rétrocession, nets de primes de reconstitution et avant impôt.

1.2.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'est élevé respectivement à 0,8 % et 9,8 % au cours des premiers semestres 2020 et 2019.

Le bénéfice par action a atteint 0,14 euro au premier semestre 2020 contre 1,54 euro au premier semestre 2019.

(1) Se référer à la Section 6.1.4 Actifs investis, classification du management vs classification IFRS pour le calcul des actifs investis.

(2) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

1.2.7. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe se sont élevés à 343 millions d'euros au premier semestre 2020 comparés aux 33 millions d'euros pour la même période en 2019.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR Global P&C ont été de 286 millions d'euros au premier semestre 2020, soutenus par des flux de trésorerie robustes en ligne avec les attentes. Les flux de trésorerie étaient de 99 millions d'euros pour la même période en 2019.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR Global Life ont été de 57 millions d'euros au premier semestre 2020, soutenus par les solides flux de trésorerie de multiples marchés. Les flux de trésorerie étaient de (66) millions d'euros pour la même période en 2019, réduits du fait de la volatilité des règlements des sinistres et du caractère saisonnier des règlements fiscaux et des clients.

1.2.8. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

Pandémie COVID-19

Se référer aux Sections 1.2.1 et 3.3 pour plus de détails.

Propositions de distribution du dividende dans le contexte de la pandémie COVID-19

Le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 26 février 2020, avait décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui devait se tenir le 17 avril 2020 la distribution d'un dividende de 1,80 euro brut par action au titre de l'exercice 2019.

Compte tenu des difficultés de tenue des Assemblées Générales dans le contexte lié à la pandémie du COVID-19, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 27 mars 2020, a décidé de reporter la tenue de son Assemblée Générale annuelle, qui s'est finalement tenue le 16 juin 2020.

Depuis le 27 mars, la *European Insurance and Occupational Pensions Authority* (« EIOPA ») et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ont émis, respectivement le 2 avril 2020 et les 3 et 21 avril 2020, des déclarations concernant le versement de dividendes au titre de l'exercice 2019. Dans son communiqué de presse du 3 avril, l'ACPR indique que « les organismes d'assurance doivent [...] s'abstenir de proposer la distribution de dividendes ».

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 25 mai 2020, a pris la décision de proposer à l'Assemblée Générale du 16 juin 2020 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019 et d'affecter la totalité du résultat net de cet exercice en réserves distribuables. Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées par l'Assemblée Générale.

La position de l'ACPR appelant à ne pas distribuer de dividendes concerne la période d'avril jusqu'au 1^{er} octobre 2020. SCOR recouvrera sa liberté de gestion du capital à l'issue de cette échéance mentionnée par l'ACPR.

Acquisition d'AgroBrasil

Le 13 février 2020, SCOR a pris le contrôle d'AgroBrasil Administração e Participações Ltda (« AgroBrasil »), agent de souscription (« MGA ») et entreprise familiale brésilienne de premier plan, distribuant des produits d'assurance contre les risques de perte de qualité et de rendement des cultures fruitières et céréalières auprès des agriculteurs brésiliens.

Cette opération marque une étape importante dans la stratégie des activités d'Assurance de Spécialités de SCOR.

En prenant le contrôle d'AgroBrasil, SCOR s'assure l'accès à un marché rentable et en pleine croissance pour ses activités de réassurance dommages et d'assurance de spécialités.

SCOR est un acteur historique sur le marché de la ré/assurance agricole au Brésil, l'un des plus avancés et des plus complexes au monde. AgroBrasil est un spécialiste reconnu du secteur, qui bénéficie d'un positionnement inégalé auprès des producteurs et s'appuie sur un réseau unique d'experts en agronomie ainsi que sur sa propre plate-forme digitale.

SCOR collabore avec AgroBrasil depuis quinze ans : d'abord en tant que réassureur, puis, depuis 2013, en tant qu'assureur *via* la compagnie d'assurance brésilienne ESSOR Seguros, filiale à 100 % du Groupe depuis 2018.

Nouveau Cat bond ATLAS Capital Reinsurance 2020 DAC

SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 200 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024.

Cette émission a reçu l'agrément de la Banque Centrale d'Irlande (CBI) et des autorités réglementaires irlandaises.

Le contrat a été comptabilisé comme un dérivé, en accord avec la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Davantage de détails sont disponibles en Section 3.6.1 – Placements des activités d'assurance.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres est resté stable, passant de 6 374 millions d'euros au 31 décembre 2019 à 6 392 millions d'euros au 30 juin 2020 du fait de l'augmentation de la réserve de réévaluation des actifs financiers (211 millions d'euros) et l'impact positif du résultat net de 23 millions d'euros (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle), partiellement compensés par la comptabilité reflet pour (116) millions d'euros et des variations des taux de conversion pour (108) millions d'euros.

Le Conseil d'administration de SCOR SE qui s'est réuni le 26 février 2020 avait décidé de proposer la distribution d'un dividende de

1,80 euro brut par action au titre de l'exercice 2019 à l'Assemblée Générale qui devait se tenir le 17 avril 2020. Eu égard aux dispositions recommandées par l'EIOPA et l'ACPR relativement aux distributions de dividendes dans le contexte de la pandémie COVID-19, l'Assemblée Générale des actionnaires – reportée au 16 juin 2020 – a approuvé la résolution du Conseil d'administration de SCOR SE réuni le 25 mai dernier, selon laquelle aucun dividende ne serait distribué au titre de l'exercice 2019 et que l'intégralité du résultat 2019 serait allouée en réserves distribuables. Pour plus d'informations se référer à la Section 1.2.8 – Événements significatifs du semestre.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

La pandémie COVID-19 aura eu un impact sans précédent sur l'économie mondiale. En mars et en avril 2020, les taux de chômage ont explosé, l'indice des directeurs d'achat s'est effondré et les résultats d'entreprise ont subi des détériorations significatives, alors que l'impact global sur leurs résultats ne sera visible que lors de la publication des résultats du deuxième trimestre. Les prévisions actuelles du FMI sont fortement négatives avec une contraction attendue de - 4,9 % pour l'économie mondiale suivi d'une reprise de la croissance de + 5,4 % en 2021.

Afin d'éviter un effondrement des liquidités qui aurait contribué à la création d'une vague de défauts aux conséquences systémiques pour la sphère financière, les gouvernements ont mis en place l'octroi d'urgence de lignes de crédit garanties. Les banques centrales ont quant à elles mis en place de nouvelles mesures de politiques monétaires accommodantes. Ainsi, les bilans des banques centrales comme la FED ou la BCE se sont respectivement accrus de 4 200 milliards de dollars américains à 7 100 milliards de dollars américains et de 4 600 milliards d'euros à 6 200 milliards d'euros.

La saison des résultats du T1 2020 a été marquée par les premières baisses significatives de résultats depuis le second semestre de 2009, consécutif à la crise financière de 2008 et celle du T2 2020 est attendue encore plus négative avec l'anticipation d'une baisse moyenne des résultats des entreprises du S&P 500 de - 43,8 %.

Néanmoins, avec le relâchement des mesures de restrictions, les chiffres économiques ont commencé à s'améliorer. Le taux de chômage américain, un temps anticipé comme dépassant les 20 %, s'affiche déjà en baisse à 11,1 % en juin après avoir atteint 13,3 % en mai. Les prévisions moyennes pour les variations de PIB s'établissent pour les États-Unis et l'Europe à respectivement - 5,6 % et - 8,0 % en 2020 avec un rebond en 2021 de + 4,0 % et + 5,4 %.

Les valorisations des actifs financiers ont rapidement pris en compte cet environnement difficile mais finalement meilleur qu'attendu. Les titres gouvernementaux ont été influencés par les différentes politiques monétaires d'assouplissement quantitatives ainsi que par l'effondrement des perspectives d'inflation à court terme. Les taux 10 ans américains sont désormais à 0,65 % contre 1,91 % à la fin de 2019. En Europe, le mouvement a été identique avec

une plus faible amplitude du fait de niveaux déjà extrêmement bas. Ainsi, le taux du 10 ans allemand s'établissait à - 0,45 % contre - 0,18 % fin 2019.

Concernant le marché des obligations d'entreprise, après une vente massive, les écarts de crédit ont marqué un fort mouvement et ont retracé les deux tiers de leur élargissement. Ainsi, le rendement moyen de l'univers des obligations d'entreprises américaines est désormais plus faible qu'avant la COVID-19 avec un rendement effectif de 2,21 % contre 2,90 % fin 2019 et une performance de + 4,84 % depuis le début de l'année.

Les actions ont, elles aussi, repris une partie du terrain perdu mais la dispersion entre secteurs est restée très élevée et les marchés américains ont surperformé l'Europe. Ainsi, depuis le début de l'année, le S&P 500 n'est qu'en retrait de - 3,09 % contre - 11,75 % pour le Stoxx600 européen.

SCOR est entré dans la crise de la COVID-19 avec un portefeuille d'investissement défensif et résilient, grâce aux mesures de réduction du risque entreprises depuis 2019 et à l'inclusion de critères de durabilité dans les processus d'investissement de SCOR. SCOR a pris immédiatement des mesures complémentaires pour protéger la valeur du portefeuille d'investissement, avec notamment un gel de la politique de réinvestissement entre mars et juin 2020. Dans ce contexte, la part d'obligations d'entreprises a été réduite à 41 % des actifs investis au 30 juin 2020 contre 43 % au 31 décembre 2019. La liquidité, composée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (part de SCOR), des obligations d'État à court-terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'établit à 13 % des actifs investis au 30 juin 2020, comparé à 6 % au 31 décembre 2019. La qualité du portefeuille obligataire du Groupe reste très élevée avec une notation moyenne qui s'établit à « A+ », conformément aux objectifs de risque du plan stratégique « Quantum Leap » et une diversification forte par secteurs d'activité et zones géographiques. Depuis juin 2020, la stratégie de réinvestissement a été reprise, de manière progressive et prudente.

Le Groupe poursuit sa politique disciplinée de gestion actifs-passifs, avec une durée du portefeuille obligataire de 3,1 ans au 30 juin 2020, légèrement inférieure à celle du 31 décembre 2019 qui s'élevait à 3,4 ans.

Au 30 juin 2020, avec des flux de trésorerie d'investissements attendus à hauteur de 8,7 milliards d'euros sur les 24 mois à venir (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements de court-terme, les coupons et les remboursements), SCOR conserve une forte flexibilité lui permettant de gérer son portefeuille de façon active et de saisir les opportunités de marché.

Au 30 juin 2020, le montant total des investissements et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à 31,9 milliards d'euros, dont 591 millions d'euros d'investissements immobiliers, 2 049 millions d'euros d'actions, 17 015 millions d'euros de titres de dettes, 9 758 millions d'euros de prêts et créances, 301 millions d'euros d'instruments dérivés et 2 180 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2020, le portefeuille d'instruments de dettes est investi de la façon suivante : 5 030 millions d'euros d'obligations gouvernementales et assimilées, 1 627 millions d'euros d'obligations

garanties et de produits structurés garantis par des agences gouvernementales, 8 688 millions d'euros d'obligations émises par le secteur privé et 1 670 millions d'euros de produits structurés et titrisés.

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2020 sont disponibles en Section 3.6 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2020, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 25,9 % (contre 26,4 % au 31 décembre 2019).

Ce ratio est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul de l'effet de levier exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux mêmes dettes subordonnées.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en Section 1.3.7 du Document d'enregistrement universel 2019.

Au 30 juin 2020, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 205 % ⁽¹⁾, pleinement dans la zone de solvabilité optimale de 185 %-220 % définie par le plan stratégique « Quantum Leap ».

1.5. SCOR GLOBAL P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2020, d'un montant de 3 518 millions d'euros, sont en augmentation de 2,1 % contre 3 446 millions d'euros au premier semestre 2019. À taux de change constant, l'augmentation des primes brutes émises est

de 0,9 %. Hors impact COVID-19 ((112) millions d'euros sur les primes brutes émises), l'augmentation aurait été de 4,1 % à taux constant et 5,3 % au taux courant.

1.5.2. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio combiné net de SCOR Global P&C ressort à 102,3 % au premier semestre 2020 contre 93,7 % sur la même période en 2019. Les catastrophes naturelles contribuent à hauteur de

5,1 % dans le ratio combiné net au 30 juin 2020 contre 5,2 % au premier semestre 2019. L'impact du COVID-19 est de 8,2 % dans le ratio combiné net.

1.5.3. IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

Au cours du premier semestre 2020, les comptes de SCOR Global P&C ont principalement été impactés par des tornades aux États-Unis, des incendies et tempêtes de grêle en Australie, des tempêtes

en Europe, un tremblement de terre à Puerto Rico, des inondations en Indonésie et des typhons en Asie.

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2020 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

Les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'élevaient à 160 millions d'euros au cours du premier semestre 2020, niveau similaire par rapport au 30 juin 2019, dont les pertes totales nettes

liées aux catastrophes naturelles s'étaient élevées à 147 millions d'euros.

1.6. SCOR GLOBAL LIFE

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2020, les primes brutes émises de SCOR Global Life étaient de 4 677 millions d'euros comparées à 4 564 millions d'euros pour la même période en 2019 affichant une hausse de

2,5 % à taux de change courant. Le taux de croissance de 1 % à taux de change constant s'explique par le développement continu des franchises, en particulier en Asie.

1.6.2. MARGE TECHNIQUE SCOR GLOBAL LIFE

La marge technique ⁽¹⁾ de SCOR Global Life au cours du premier semestre 2020 était de 5,4 % contre 7,2 % pour la même période en 2019. La marge technique du premier semestre 2020 est affectée à hauteur de - 4,6 points par la pandémie COVID-19 mais bénéficie d'une gestion active du portefeuille et de provisions

techniques fortes. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 194 millions d'euros au titre des sinistres liés à la pandémie COVID-19, dont 182 millions d'euros liés au marché de réassurance Vie aux États-Unis et 12 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôt.

1.7. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2020, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en Section 2.3.2 du Document d'enregistrement universel

2019, ni de nouvelle opération avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2019 sont décrits en Section 3 du Document d'enregistrement universel 2019. Depuis la publication du Document d'enregistrement universel 2019, la

propagation mondiale de la pandémie de COVID-19 a créé des menaces et des incertitudes en évolution rapide pour SCOR et son profil de risque.

IDENTIFICATION DES INCERTITUDES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT ET À L'IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19

À ce jour, plusieurs incertitudes demeurent sur la façon dont la pandémie se poursuit et se développe, et par conséquent sur l'impact qu'elle peut avoir à terme sur la population et l'économie au sens large. Ces incertitudes peuvent être regroupées en deux principales catégories :

au COVID-19 (liée, par exemple, au taux de mortalité du virus et à la capacité à fournir des traitements et/ou développer un vaccin) et ; enfin, à l'excédent de mortalité causé par des facteurs autres que le décès par infection au COVID-19 (par exemple, mortalité des personnes n'ayant pas pu recevoir de soins pour d'autres conditions médicales, mortalité due aux suicides liés au choc économique).

Incertitudes épidémiologiques et médicales

Certaines incertitudes sont liées d'une part, au taux de transmission continue du virus (selon, par exemple, l'efficacité des mesures de confinement, de distanciation sociale et de pistage, ou si les individus développent une immunité durable au virus après infection) ; d'autre part, au nombre de décès résultant de l'infection

Incertitudes économiques et sociales

Mesures de confinement

Plusieurs pays sont entrés dans une phase de déconfinement et encouragent la population à reprendre son activité normale, dans le respect des mesures de distanciation sociale. Cependant,

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers.

il est impossible d'estimer la proportion de personnes observant ces règles de distanciation sociale lors de leurs interactions quotidiennes. Il est donc probable que de nouvelles vagues d'infection se manifestent, forçant les pays affectés à imposer de nouvelles mesures de confinement. Bien qu'il soit reconnu que l'impact économique immédiat des mesures restrictives soit grave, il est difficile de prévoir l'étendue et la durée de ces mesures au fil du temps, et par conséquent des retombées économiques à long terme.

Soutien à l'économie

Les politiques budgétaires et monétaires annoncées jusqu'à présent devraient limiter le nombre de défauts de paiement, et donc

permettre une reprise rapide après la crise. Toutefois, il n'est pas certain que ces mesures soient suffisantes pour contrer l'ensemble des conséquences économiques liées au COVID-19, en particulier si de nouvelles vagues d'infection surviennent.

À moyen et long terme, l'accumulation des dettes du fait des politiques budgétaires gouvernementales ainsi que l'accroissement de la taille des bilans des banques centrales pourraient déclencher une crise de la dette et une inflation causant ainsi une réduction des dépenses en soins médicaux. Ceci alimenterait à son tour le creusement des inégalités tant au sein des pays qu'entre eux, déclenchant de nouveaux troubles sociaux, actes de terrorisme et tensions géopolitiques.

IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES MATÉRIELS SUR LE PROFIL DE RISQUE DE SCOR DUS AU COVID-19

Les principaux impacts significatifs sur le profil de risque de SCOR liés à la pandémie de COVID-19 proviennent des risques de souscription liés aux activités de réassurance Vie et Non-Vie, ainsi qu'aux risques associés aux portefeuilles d'investissements de SCOR. Les implications opérationnelles de la fermeture progressive des bureaux de SCOR, tandis que le virus se propageait à travers le monde, ont été minimisées dans une large mesure grâce à la mise en place réussie du Plan de Continuité d'Activités de SCOR (PCA). Le PCA a fourni en tant que de besoin les infrastructures et le support informatiques nécessaires à la poursuite des activités de SCOR par les employés travaillant à domicile.

Impacts sur les activités de souscription

Risques de souscription Non-Vie

Un certain nombre d'incertitudes significatives persistent, de sorte qu'il est difficile de prévoir avec un degré d'exactitude ou de certitude l'impact potentiel de la pandémie sur les secteurs d'activité Non-Vie. Les secteurs susceptibles d'être plus exposés à des pertes à la suite de cette crise sont Crédit-Cauton et dommage aux biens, en particulier en ce qui concerne l'interruption des activités. Les expositions Crédit-Cauton résultent d'impacts économiques secondaires, principalement issus des mesures prises par les gouvernements pour protéger la vie des individus. Si les mesures budgétaires et monétaires (y compris le crédit commercial de sûreté) aideront à atténuer l'impact sur les pertes de (ré)assurance pour le Crédit-Cauton, la nature et l'efficacité de ces mesures restent incertaines.

L'exposition potentielle aux pertes dues à l'Interruption d'activités est particulièrement touchée par cette incertitude, notamment du fait que la signification et l'application du langage contractuel font ou peuvent faire l'objet de litiges. Des efforts sont déployés dans un certain nombre de juridictions (en particulier aux États-Unis) pour adopter une législation destinée à prescrire une couverture pour interruption d'activités, en vertu des formulaires de police standard. À terme, la couverture sous chaque contrat doit être déterminée en examinant les faits de la réclamation, le langage contractuel et la loi en vigueur. Les différends juridiques devraient prendre plusieurs années à se résoudre.

Tandis que les impacts de la pandémie sont devenus plus apparents au cours du premier trimestre de cette année, SCOR a rapidement pris des mesures pour modifier ses directives de souscription en

assurance Non-Vie, afin d'inclure des exclusions explicites de maladies transmissibles/infectieuses, sauf autorisation contraire de la direction de souscription.

Risques de souscription Vie

Les principaux risques Vie auxquels SCOR est exposé sont liés à la réassurance Mortalité à Long Terme, étant donné que la majorité de ses activités est concentrée aux États-Unis. L'importance relative des déclarations de sinistres résultant de la pandémie est corrélée dans une large mesure à l'évolution actuelle de la pandémie aux États-Unis et plus particulièrement au taux de mortalité par infection des personnes réassurés par SCOR.

La pandémie de COVID-19 a particulièrement impacté les personnes âgées, les personnes ayant des conditions médicales préexistantes et celles issues de milieux socio-économiques défavorisés. Bien que l'incertitude demeure quant au résultat global de la pandémie sur les activités Vie de SCOR, l'exposition de SCOR est atténuée par un certain nombre de facteurs. Il s'agit notamment du fait de souscrire à une assurance (acte généralement propre à un groupe de la population en meilleure santé que la moyenne) et à certaines caractéristiques du portefeuille, qui tendent à couvrir une population issue de niveaux socio-économiques élevés (donc plus enclins à avoir un accès privilégié aux soins médicaux et à respecter les règles de distanciation sociale) et incluant de manière proportionnelle moins de souscripteurs dont l'âge est plus bas que la moyenne.

Impact sur les actifs investis

Il est à ce jour trop tôt pour évaluer l'impact final de la pandémie sur l'économie mondiale. Les conséquences potentielles varient selon la propagation du virus dans les pays les plus touchés, de la rigueur dans le respect des règles de confinement imposées, de la possibilité d'une deuxième vague d'infections et de l'injonction de nouvelles mesures de confinements dans les pays où le taux d'infection est actuellement maîtrisé, enfin de l'impact des mesures de relance des banques centrales et des actions gouvernementales pour soutenir leurs économies.

Sur la base des projections économiques, le taux de déclassé et de défauts de paiement devrait augmenter par rapport à la situation antérieure au COVID-19, ce qui expose le portefeuille d'actifs investis de SCOR à un risque accru de défaut et de spreads de crédit. Cependant, à ce jour, le soutien des banques centrales

atténué fortement ces risques. Compte tenu des perspectives macroéconomiques actuelles liées au COVID-19, les actifs investis de SCOR seront également exposés à d'autres risques de marché, notamment le risque de taux d'intérêt en raison de l'environnement actuel de faibles taux d'intérêts.

SCOR est entré dans la crise du COVID-19 avec un portefeuille d'investissement résilient et défensif. Depuis le début de l'année 2019, les risques au sein du portefeuille d'actifs de SCOR ont été volontairement diminués, avec une réduction significative de l'exposition au crédit et un meilleur profil de liquidité, avec une réduction de l'exposition au marché immobilier. Le portefeuille obligataire est de très haute qualité, avec une notation moyenne de A+, et est très diversifié et granulaire. Enfin, l'exposition du portefeuille aux secteurs susceptibles d'être directement affectés par la crise (par exemple, les commerces de détail, les loisirs, les compagnies aériennes), en plus des industries pétrolières et gazières, reste limitée.

Autres risques

SCOR peut être exposé à un certain nombre de risques à moyen terme à mesure que la pandémie se développe et que les conséquences qui en découlent se font plus précises.

Impact sur la croissance commerciale

Dans une économie en décroissance, la production et les échanges commerciaux seraient inférieurs à ceux d'avant la crise. Ceci pourrait réduire le besoin de couvertures d'assurance et de réassurance pour les activités Non-Vie de SCOR, et par conséquent une diminution des primes d'assurances. Cela affecterait les activités existantes où les primes sont ajustables, basées sur l'exposition réelle, mais impacterait plus significativement les volumes d'activités futurs. Cependant, la baisse des primes pourrait être (partiellement) compensée par le durcissement des marchés.

Pour les activités Vie de SCOR, un ralentissement économique pourrait entraîner une augmentation des déchéances des polices d'assurance, affectant les volumes d'activités réassurés. Toutefois, la survenue de la pandémie peut accroître la sensibilisation aux risques et par conséquent une appétence pour la couverture d'assurance vie et santé.

Le niveau d'incertitude demeure élevé quant aux impacts ultimes sur le volume des primes.

Hormis la crise du COVID-19 et ses conséquences, SCOR n'a identifié aucun risque ni incertitude significatif supplémentaire survenu au cours du semestre, clos le 30 juin 2020.

1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES FUTURS

La crise sanitaire causée par le COVID-19 a mis les économies mondiales sous tension extrême, entraînant le plus grand choc économique depuis la Seconde Guerre mondiale. La pandémie devrait davantage accentuer les faiblesses intrinsèques des économies mondiales qui persistent depuis la crise financière de 2008. Ces répercussions économiques pourraient entraîner une résurgence des tensions commerciales et des politiques protectionnistes, provoquant une baisse du commerce mondial. Elle conduirait à une déstabilisation sociale et politique à moyen terme et à une nouvelle fragmentation du monde à long terme.

L'étendue, la quantité et la vitesse de la mise en œuvre des mesures de soutien gouvernemental à l'économie sont de plus grande ampleur que lors des crises précédentes. Si ce soutien devrait limiter la crise à court et moyen terme, les politiques budgétaires et monétaires accommodantes actuelles, ainsi que l'explosion des dettes publiques des gouvernements et banques centrales, si elles ne sont pas rapidement maîtrisées, freineront les investissements, l'innovation et la productivité et fausseront les prix des actifs.

Cela provoquerait également soit une crise financière des États souverains, pouvant être nuisible à la zone euro, à l'Europe et à certaines économies émergentes, soit une perte de confiance dans les devises et les banques centrales, ce qui déclencherait un retour de l'inflation et une réduction de la valeur réelle des épargnes à moyen terme.

Le virus n'est pas encore maîtrisé et les incertitudes quant au futur économique mondial sont très élevées, rendant les prédictions économiques extrêmement difficiles. Si un vaccin ou un traitement n'était pas découvert rapidement, l'impact négatif sur les économies serait très probablement permanent et l'adaptabilité des différentes économies sera mise à rude épreuve. Seules les économies capables de s'adapter rapidement et de gérer la pandémie à moindres coûts économiques seront en capacité de se rétablir. Les autres seront menacées d'une récession durable. Si, au contraire, un vaccin était trouvé rapidement, le redressement de l'économie mondiale pourrait être aussi soudain que l'apparition de la récession actuelle.

02

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	800	788
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance	82	82
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance Vie	1 193	1 302
Placements des activités d'assurance Note 3.6.1	29 714	30 283
Immobilier de placement	591	661
Actifs financiers disponibles à la vente	17 617	18 843
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 447	1 351
Prêts et créances	9 758	9 220
Instruments dérivés	301	208
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	13	13
Parts des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 799	2 227
Autres actifs	10 943	10 748
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6 843	6 724
Créances nées des opérations de réassurance cédées	418	351
Impôts différés actifs	540	532
Créances d'impôts exigibles	153	131
Actifs divers	1 538	1 413
Frais d'acquisition reportés	1 451	1 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 180	1 435
TOTAL ACTIF	46 724	46 878

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019
Capitaux propres – Part du Groupe	6 369	6 348
Capital	1 470	1 473
Primes d'émission, de fusion et d'apport	609	624
Réserves de réévaluation	291	214
Réserves consolidées	3 959	3 614
Actions propres	(52)	(54)
Résultat consolidé	26	422
Paievements fondés en actions	66	55
Part des actionnaires sans contrôle	23	26
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	6 392	6 374
Dettes de financement	Notes 3.6.5 et 3.6.6	3 043
Dettes subordonnées	2 395	2 409
Dettes immobilières	488	517
Autres dettes financières	160	101
Provisions pour risques et charges	237	268
Passifs relatifs aux contrats	31 085	31 236
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	30 748	30 913
Passifs relatifs à des contrats financiers	337	323
Autres passifs	5 967	5 973
Instruments dérivés passifs	40	29
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	853	910
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	1 152	1 431
Impôts différés passifs	260	270
Dettes d'impôts exigibles	133	90
Autres dettes	3 529	3 243
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	46 724	46 878

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin		
	2020 (non audité)	2019 (non audité)	
Primes brutes émises	8 195	8 010	
Variation des provisions pour primes non acquises	54	(168)	
Primes brutes acquises	8 249	7 842	
Autres produits et charges d'exploitation	(8)	(18)	
Produits financiers	322	347	
Total produits des activités ordinaires	8 563	8 171	
Charges des prestations des contrats	(6 357)	(5 630)	
Commissions brutes sur primes acquises	(1 481)	(1 411)	
Résultat net de rétrocession	(146)	(205)	
Frais de gestion financière	(40)	(37)	
Frais d'acquisition et frais d'administration	(289)	(277)	
Autres charges opérationnelles courantes	(116)	(122)	
Total autres produits et charges courants	(8 429)	(7 682)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	134	489	
Autres charges opérationnelles	(12)	(9)	
Autres produits opérationnels	6	-	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	128	480	
Coûts liés aux acquisitions	-	-	
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	-	-	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	128	480	
Charges de financement	(72)	(71)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1)	(1)	
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	55	408	
Impôts sur les résultats	Note 3.7	(32)	(122)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	23	286	
Se répartissant entre :			
Part des actionnaires sans contrôle	(3)	-	
PART DU GROUPE	26	286	
<i>En euros</i>			
Résultat par action	Note 3.8	0,14	1,54
Résultat dilué par action	Note 3.8	0,14	1,53

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2020 (non audité)	2019 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé	23	286
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3	340
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	-	(19)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	-	(25)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	-	6
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	3	359
Réévaluation des actifs disponibles à la vente (AFS)	211	572
Comptabilité reflet	(116)	(180)
Effet des variations des taux de conversion	(108)	42
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	54	21
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(32)	(89)
Autres variations	(6)	(7)
RÉSULTAT NET GLOBAL	26	626
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	(3)	-
Part du Groupe	29	626

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2020 (non audité)	2019 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global Life	57	(66)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global P&C	286	99
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	343	33
Acquisitions de sociétés consolidées	(2)	-
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	-	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(6)	(38)
Cessions d'immobilier de placement	109	5
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	(2 747)	(4 406)
Cessions d'autres placements des activités d'assurances ⁽¹⁾	3 289	5 240
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(69)	(59)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	574	742
Émission d'instruments de capital	3	7
Opérations sur actions propres	(34)	-
Dividendes payés	-	(327)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	37	25
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(81)	(51)
Intérêts payés sur dettes de financement	(82)	(81)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	17	8
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(140)	(419)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(32)	1
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	745	357
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	1 435	1 175
Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles	343	33
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	574	742
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(140)	(419)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(32)	1
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	2 180	1 532

(1) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	1 473	624	214	3 614	(54)	422	55	26	6 374
Affectation du résultat	-	-	-	422	-	(422)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	26	-	(3)	23
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	77	(74)	-	-	-	-	3
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	211	-	-	-	-	-	211
Comptabilité reflet	-	-	(116)	-	-	-	-	-	(116)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(108)	-	-	-	-	(108)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	54	-	-	-	-	54
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(18)	(14)	-	-	-	-	(32)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)
Résultat net global	-	-	77	(74)	-	26	-	(3)	26
Paiements fondés en actions ⁽¹⁾	-	-	-	(3)	2	-	11	-	10
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le capital ⁽²⁾	(3)	(15)	-	-	-	-	-	-	(18)
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)	1 470	609	291	3 959	(52)	26	66	23	6 392

(1) Réduction d'actions auto-détenues pour 2 millions d'euros principalement dû à l'annulation d'actions relatif au programme de rachat d'actions.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 3 millions d'euros (1 million d'euros de capital et 2 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 133 900 actions nouvelles au cours du premier semestre 2020. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 509 135 actions auto-détenues pour (21) millions d'euros ((4) millions d'euros de capital et (17) millions d'euros de primes liées au capital).

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Tableau de variation des capitaux propres semestriel

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	1 521	815	(145)	3 556	(338)	322	69	28	5 828
Effet lié à l'adoption des nouvelles normes ⁽¹⁾	-	-	-	(45)	-	-	-	-	(45)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019 après adoption des nouvelles normes	1 521	815	(145)	3 511	(338)	322	69	28	5 783
Affectation du résultat	-	-	-	322	-	(322)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	286	-	-	286
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	310	30	-	-	-	-	340
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	572	-	-	-	-	-	572
Comptabilité reflet	-	-	(180)	-	-	-	-	-	(180)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	42	-	-	-	-	42
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	21	-	-	-	-	21
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(82)	(1)	-	-	-	-	(83)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(25)	-	-	-	-	(25)
Autres variations	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)
Résultat net global	-	-	310	30	-	286	-	-	626
Paiements fondés en actions ⁽²⁾	-	-	-	-	267	-	(34)	-	233
Autres variations	-	-	-	-	-	-	8	-	8
Mouvements sur le capital ⁽³⁾	(48)	(187)	-	-	-	-	-	-	(235)
Dividendes payés	-	-	-	(325)	-	-	-	(2)	(327)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)	1 473	628	165	3 538	(71)	286	43	26	6 088

(1) Première application des normes IFRS 16 et IFRIC 23.

(2) Réduction d'actions auto-détenues pour 267 millions d'euros principalement dû à l'annulation d'actions relatif au programme de rachat d'actions.

(3) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 7 millions d'euros (3 millions d'euros de capital et 4 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 390 990 actions nouvelles au cours du premier semestre 2019. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 6 545 416 actions auto-détenues pour (242) millions d'euros ((51) millions d'euros de capital et (191) millions d'euros de primes liées au capital).

03

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les États financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2020.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en Section 1.2 du Document d'enregistrement universel 2019.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 22 juillet 2020 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2020 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2020.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la Section 4 du Document d'enregistrement universel 2019 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des États Financiers Consolidés au 31 décembre 2019, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits,

des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers. S'agissant de la pandémie COVID-19, l'évaluation de l'impact sur les expositions des activités Non-Vie et Vie s'avère très critique et nécessite des estimations très précises. En général, les informations concernant la sinistralité sont encore limitées. Les estimations au 30 juin 2020 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

Euro par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture		Taux moyen			
	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	T2 2020	T1 2020	T2 2019	T1 2019
USD	0,8898	0,8918	0,9087	0,9062	0,8905	0,8802
GBP	1,1023	1,1821	1,1279	1,1604	1,1463	1,1465
CNY	0,1260	0,1285	0,1282	0,1299	0,1307	0,1304

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les amendements des normes IFRS et interprétations, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables pour la première fois au cours du premier semestre 2020, incluant l'amendement

de IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 s'agissant de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt, publié le 26 septembre 2019, n'ont pas eu d'impact significatif sur les États Financiers.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes décrites ci-dessous, applicables à SCOR et, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore applicables ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments Financiers. Sa version finale remplace les versions antérieurement publiées relatives aux phases classification et évaluation ainsi que comptabilité de couverture. Elle remplace également IAS 39 – Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation, et couvre la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, les pertes de valeur et la comptabilité de couverture. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'Union Européenne a adopté IFRS 9 le 22 novembre 2016. Toutefois, SCOR a opté pour une exonération temporaire d'appliquer la norme et peut donc différer l'application de la norme au 1^{er} janvier 2023, à condition que cette date d'entrée en vigueur soit adoptée par l'Union Européenne.

IFRS 9 prescrit de classer les instruments financiers selon la façon dont ils sont gérés par une entité (son « business model ») et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. Selon leur classification, les actifs financiers seront évalués au coût amorti ou à la juste valeur (par résultat ou par autres éléments du résultat global). Le nouveau modèle de dépréciation prescrit la reconnaissance des pertes attendues sur créances, fondées sur les informations historiques, courantes ou prévisionnelles disponibles. La norme alignera plus précisément la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Elle ne changera pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les obligations d'évaluation et de reconnaissance de l'efficacité des couvertures.

L'adoption de la norme affectera le classement et l'évaluation des actifs financiers du Groupe du fait que davantage d'instruments financiers pourraient être évalués à la juste valeur par résultat. Ainsi la politique de dépréciation de SCOR sera également modifiée, du fait que des dépréciations seront comptabilisées sur la base des pertes attendues, et non plus sur la seule base des pertes avérées. L'impact sur la comptabilisation des couvertures utilisées par SCOR ne devrait pas être significatif. Le Groupe est en train de déterminer les impacts précis sur sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur les informations à donner en annexe des comptes consolidés.

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance. Elle remplacera la norme actuelle IFRS 4 – Contrats d'assurance. Le 17 mars 2020, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date obligatoire d'entrée en vigueur d'IFRS 17 au 1^{er} janvier 2023. L'IASB a également décidé de proposer d'étendre à 2023 l'exemption temporaire dont bénéficient les assureurs

pour appliquer la norme IFRS 9, afin que les normes IFRS 9 et IFRS 17 puissent entrer en application simultanément. La norme IFRS 17 modifiera considérablement la comptabilité des contrats d'assurance actuellement appliquée. La norme IFRS 17 introduit une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance. Les passifs d'assurance seront évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Les flux de trésorerie d'exécution prennent en compte les entrées et sorties de trésorerie directement rattachées à l'exécution du contrat ou d'un groupe de contrats, actualisées et auxquelles est appliqué un ajustement au titre du risque. La CSM (« Contractual Service Margin » ou Marge sur services contractuels) représente le bénéfice non encore acquis. Les contrats onéreux lors de la reconnaissance initiale exigent une comptabilisation immédiate des pertes. Les contrats d'assurance seront réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture. Conformément à la norme IFRS 17, la performance du Groupe sera principalement représentée par le résultat de services d'assurance (le profit provenant de la couverture d'assurance ou réassurance) et le résultat financier (revenus des placements liés à la gestion des actifs et aux charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance). Les primes brutes émises ne seront plus présentées au compte de résultat. La présentation du bilan et du compte de résultat changera par rapport à la pratique actuelle. La nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires et des rapprochements pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les montants comptabilisés au bilan et dans le résultat global ainsi que les risques inhérents aux contrats d'assurance émis par le Groupe. La norme IFRS 17 devrait requérir des changements significatifs dans les systèmes et les processus générant un coût potentiellement important. SCOR continue à travailler sur le programme de mise en place la norme IFRS 17. L'évolution des modifications potentielles d'IFRS 17 faisait l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer que leur impact sur le programme de mise en place de la norme est pris en compte dans les délais.

La norme définitive IFRS 17 a été publiée par l'IASB le 25 juin 2020. La norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, son application anticipée étant toutefois autorisée. Les modifications concernent des améliorations ciblées et répondent à certaines préoccupations et défis d'implémentation qui ont été identifiés après la publication de la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance en 2017. La décision de l'IASB de reporter la date effective d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 pour mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de comptabilisation des contrats d'assurance a été prise en compte dans le planning du projet.

3.3. COVID-19

L'épidémie du nouveau coronavirus a été signalée pour la première fois à fin 2019 / début 2020 et a été qualifiée de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020. Le virus a eu un impact significatif sur l'économie mondiale et les marchés financiers.

La direction a surveillé en permanence les développements et a évalué les impacts de la pandémie sur les états financiers consolidés de SCOR au 30 juin 2020, en considérant que :

- ces évaluations requièrent un haut degré de jugement de la part de la direction ;
- une incertitude significative subsiste quant aux hypothèses émises sur les impacts encourus et à l'évolution à venir de la pandémie en termes d'ampleur et de durée, de progrès des traitements médicaux et de mutations potentielles du virus, et aux effets possibles des futures actions gouvernementales et/ou développements juridiques.

Par conséquent, tout impact décrit ci-dessous doit être considéré dans ce contexte de jugements émis par la direction et d'incertitude élevée.

Une description spécifique des risques liés à la COVID-19 est incluse dans les sections 1.8 – Facteurs de risques, et 1.9 – Risques liés aux évolutions macroéconomiques futures de ce rapport semestriel.

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et comprennent l'évaluation actuelle des coûts de sinistres pour les *business units* SCOR Global P&C et SCOR Global Life (respectivement 248 millions d'euros et 194 millions d'euros de sinistres liés à la COVID-19, nets de rétrocession, nets de primes de reconstitution et avant impôts). Ces impacts comprennent les sinistres notifiés (à hauteur de 63 millions d'euros pour la *business unit* Vie et 74 millions d'euros pour la *business unit* Non-Vie) et les estimations de sinistres survenus mais non déclarés, augmentant ainsi le passif des contrats d'assurance. L'évaluation réalisée, au 30 juin 2020, s'appuie sur des paramètres qui restent largement estimés. Des informations plus claires sur l'exposition réelle sont attendues au cours du deuxième semestre 2020 et en 2021.

Pour la *business unit* Vie, l'exposition la plus notable concerne les Etats-Unis où le coût des sinistres est estimé à 182 millions d'euros, nets de rétrocession et avant impôts. En Europe et en Asie-Pacifique, les sinistres liés au COVID-19 s'élèvent à 12 millions d'euros (nets de rétrocessions et avant impôts) au 30 juin 2020. Pour la *business unit* Non-Vie, les impacts enregistrés dans les comptes du deuxième trimestre à hauteur de EUR 248 millions

(net de rétrocession, net de primes de reconstitution et avant impôts) proviennent principalement des branches Crédit, Caution & Risques politiques et Pertes d'exploitation, avec une exposition plus limitée au COVID-19 sur les autres activités. SCOR Global P&C n'a aucune exposition directe portant sur l'annulation d'évènements et une exposition très limitée sur les traités multi-branches.

SCOR Global P&C a par ailleurs identifié une diminution de 112 millions d'euros de primes brutes attribuable à la situation de COVID-19, qui se traduit par un impact de - 12 millions d'euros sur le résultat net. Pour la *business unit* SCOR Global Life, aucun impact significatif n'a été identifié au cours de la période sur les primes émises brutes.

La pandémie a entraîné une volatilité accrue des marchés financiers. SCOR n'a pas reclassé d'instruments financiers, ni modifié sa façon d'estimer la juste valeur. La situation arrêtée au 30 juin 2020 comprend 14 millions d'euros avant impôts de dépréciations sur les activités de placements des sociétés d'assurance (hors montants attribuables à la part des actionnaires sans contrôle).

Lors de l'évaluation de la dépréciation potentielle des actifs non-financiers, la direction a regardé dans quelle mesure certains critères de dépréciation durable étaient atteints. Aucun de ces critères n'a été identifié pour le goodwill lié aux activités commerciales non liées à l'assurance, aussi le test annuel de dépréciation sera-t-il effectué plus tard dans le courant de l'année 2020. Le goodwill lié aux activités d'assurance a été évalué et aucune dépréciation identifiée dans la mesure où les valeurs recouvrables excédaient les valeurs comptables.

Au 30 juin 2020, les paiements des loyers liés en majorité aux contrats de location d'immeubles de bureaux n'étaient pas impactés par la COVID-19.

Dans le monde entier, de nombreux gouvernements ont réagi aux crises économiques déclenchées par la pandémie et ont mis en œuvre des programmes d'aide gouvernementale, qui comprennent notamment des allègements fiscaux ou des remboursements. SCOR a évalué les impacts potentiels sur la charge d'impôts de façon à déterminer dans quelle mesure leur activation était fondée et respectait les exigences de reconnaissance. Les impôts différés actifs et passifs sont reconnus conformément aux méthodes comptables. Les tests de recouvrabilité des impôts différés actifs ont été mis à jour à la suite de la pandémie de COVID-19 et n'ont pas entraîné de changements dans la position globale. La recouvrabilité des impôts différés actifs dépendra de la capacité à générer des revenus imposables futurs.

3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 13 février 2020, SCOR a acquis une participation majoritaire de 60 % dans AgroBrasil Administração e Participações Ltda (« AgroBrasil »), agent de souscription (« MGA ») et entreprise familiale brésilienne de premier plan, distribuant des produits d'assurance contre les risques de perte de qualité et de rendement des cultures fruitières et céréalières auprès des agriculteurs brésiliens.

En prenant le contrôle d'AgroBrasil, SCOR s'assure l'accès à un marché rentable et en pleine croissance pour ses activités de réassurance dommages et d'assurance de spécialités.

Le contrat inclut par ailleurs des options d'achat et de vente pour les 40 % restants avec une période d'exercice sur le premier trimestre 2023. La part d'intérêt assujettie aux options d'achat et de vente est réputée avoir été acquise à la date d'acquisition de la participation de 60 %. Aucun intérêt ne conférant pas le contrôle n'est reconnu au titre de cette acquisition.

La valeur actualisée de la dette correspondante à ces 40 % restants a ainsi été incluse dans le prix d'acquisition et a été reconnue, conformément à IAS 39, dans les passifs du Groupe.

SCOR a obtenu le contrôle d'AgroBrasil à sa date d'acquisition. AgroBrasil est ainsi consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe depuis le 13 février 2020.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris du bilan d'ouverture ont été enregistrés à leur juste valeur et présentés dans les comptes consolidés du groupe SCOR, conformément aux principes IFRS applicables, au cours du premier trimestre 2020. L'actif net s'élève à 1 million de reals brésiliens, soit 0,2 million d'euros (sur la base du taux de change euros/real brésilien à la date de prise de contrôle).

L'écart d'acquisition généré s'élève à 12 millions d'euros et est présenté au bilan en écart d'acquisition résultant des activités d'assurance.

3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en Section 1.2 du Document d'enregistrement universel 2019.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments), dont deux (SCOR Global P&C et SCOR Global Life) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts Fonctions Groupe.

SCOR Global Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR Global P&C et SCOR Global Life, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Global Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Global Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR Global P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement appelé

« Non-Vie ») ; et le segment opérationnel SCOR Global Life regroupe les activités de réassurance Vie (autrement appelé « Vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés *via* des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR Global P&C et SCOR Global Life présentés.

La Direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR Global P&C et SCOR Global Life séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments, notamment relatif aux primes brutes acceptées, n'est pas significatif. Les coûts partagés des Hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs. Les fonctions Groupe ne constituent pas un segment opérationnel et ne produisent pas de revenus.

Les coûts liés aux fonctions Groupe sont des coûts ne pouvant être directement attribués ni au segment SCOR Global P&C ni au segment SCOR Global Life.

3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2020 et 2019. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)							
	2020				2019			
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total
Primes brutes émises	4 677	3 518	-	8 195	4 564	3 446	-	8 010
Variation des provisions pour primes non acquises	(11)	65	-	54	(6)	(162)	-	(168)
Primes brutes acquises	4 666	3 583	-	8 249	4 558	3 284	-	7 842
Revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	8	-	-	8	10	-	-	10
Charges des prestations des contrats	(3 878)	(2 479)	-	(6 357)	(3 543)	(2 087)	-	(5 630)
Commissions brutes sur primes acquises	(648)	(833)	-	(1 481)	(636)	(775)	-	(1 411)
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT ⁽¹⁾	148	271	-	419	389	422	-	811
Primes émises rétrocedées	(430)	(422)	-	(852)	(337)	(492)	-	(829)
Variation des provisions pour primes non acquises rétrocedées	-	(12)	-	(12)	-	13	-	13
Primes acquises rétrocedées	(430)	(434)	-	(864)	(337)	(479)	-	(816)
Sinistralité rétrocedée	399	211	-	610	131	349	-	480
Commissions rétrocedées	34	74	-	108	49	82	-	131
Résultat net de rétrocession	3	(149)	-	(146)	(157)	(48)	-	(205)
RÉSULTAT TECHNIQUE NET ⁽¹⁾	151	122	-	273	232	374	-	606
Autres produits et charges hors revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	1	(17)	-	(16)	2	(30)	-	(28)
Produits des placements	80	142	-	222	90	171	-	261
Intérêts sur dépôts	79	3	-	82	72	6	-	78
Plus et moins-values de cession des placements	21	42	-	63	-	15	-	15
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1)	(1)	-	(2)	-	16	-	16
Variation des dépréciations sur placements	(2)	(22)	-	(24)	(1)	(20)	-	(21)
Résultat de change	4	(23)	-	(19)	(1)	(1)	-	(2)
Produits financiers	181	141	-	322	160	187	-	347
Frais de gestion financière	(12)	(24)	(4)	(40)	(10)	(22)	(5)	(37)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(139)	(136)	(14)	(289)	(134)	(132)	(11)	(277)
Autres charges opérationnelles courantes	(36)	(30)	(50)	(116)	(39)	(29)	(54)	(122)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	146	56	(68)	134	211	348	(70)	489
Autres charges opérationnelles	(4)	(8)	-	(12)	(2)	(7)	-	(9)
Autres produits opérationnels	1	5	-	6	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	143	53	(68)	128	209	341	(70)	480

(1) Les résultats techniques sont les soldes des produits et des charges alloués aux affaires d'assurance et de réassurance.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Information sectorielle

SCOR Global Life a dégagé une marge technique ⁽¹⁾ de 5,4 % au cours du premier semestre 2020, comparé à 7,2 % pour la même période en 2019. La marge technique du premier semestre 2020 est affectée à hauteur de - 4,6 points par la pandémie COVID-19 mais bénéficie d'une gestion active du portefeuille et de provisions techniques fortes. Partie intégrante de la marge technique, le résultat technique net a absorbé 194 millions d'euros au titre des sinistres liés à la pandémie COVID-19, dont 182 millions d'euros liés au marché de réassurance vie aux Etats Unis et 12 millions d'euros sur les autres marchés, net de rétrocession et avant impôts.

Pour SCOR Global P&C, le résultat technique net, au cours du premier semestre 2020, reflète un ratio combiné net (calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de sinistres Non-Vie y compris les catastrophes naturelles, des charges de commission et des charges de gestion, par les primes acquises nettes de rétrocession) de 102,3 %, contre 93,7 % au cours du premier semestre 2019. Les catastrophes naturelles ont eu un impact de 5,1 % sur le ratio net combine au cours du premier semestre 2020, contre 5,2 % sur la même période en 2019. Le COVID-19 a eu un impact de 8,2 % sur le ratio net combiné.

3.5.2. PRIMES BRUTES ÉMISES ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global Life, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

En millions d'euros		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2020	2019
SCOR Global Life			
<p>4 677 S1 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> 33 % EMEA 50 % Amériques 17 % Asie-Pacifique 	TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES		
	1 519	1 595	
	2 350	2 266	
	808	703	
	4 677	4 564	

En 2019, la responsabilité de marché pour un portefeuille a été réaffecté de la zone géographique Amériques à la zone EMEA. Les primes brutes émises précédemment déclarées dans le rapport Financier semestriel 2019 étaient pour la zone Amériques de

2 314 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2019. Les primes brutes émises pour la zone EMEA étaient de 1 547 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

La répartition des passifs relatifs aux contrats et la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats pour SCOR Global Life, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2020 (non audité)		Au 31 décembre 2019	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global Life				
EMEA	9 588	358	9 632	505
Amériques	3 888	102	3 917	146
Asie-Pacifique	1 288	(51)	1 131	1
TOTAL	14 764	409	14 680	652

(1) Se référer à l'Annexe - Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
	2020	2019
SCOR Global P&C		
■ 38 % EMEA	1 352	1 497
■ 45 % Amériques	1 576	1 359
■ 17 % Asie-Pacifique	590	590
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES	3 518	3 446

Pour SCOR Global P&C, la répartition des passifs relatifs aux contrats, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers, basée sur la localisation du rétrocessionnaire, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2020 (non audité)		Au 31 décembre 2019	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global P&C				
EMEA	8 569	653	8 961	861
Amériques	5 377	631	5 142	618
Asie-Pacifique	2 375	106	2 453	96
TOTAL	16 321	1 390	16 556	1 575

3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2020 (non audité)			Au 31 décembre 2019		
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	45	755	800	45	743	788
Portefeuille de contrats	1 193	-	1 193	1 302	-	1 302
Placements des activités d'assurance	13 488	16 226	29 714	13 791	16 492	30 283
Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	409	1 390	1 799	652	1 575	2 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	988	1 192	2 180	593	842	1 435
TOTAL ACTIF	21 838	24 886	46 724	21 950	24 928	46 878
Passifs relatifs aux contrats	(14 764)	(16 321)	(31 085)	(14 680)	(16 556)	(31 236)

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 158 millions d'euros au 30 juin 2020 (211 millions d'euros au 31 décembre 2019).

3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

3.6. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.6.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les placements du Groupe sont présentés dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation :

En millions d'euros	Placements et trésorerie au 30 juin 2020 (non audité)					Coût ou coût amorti
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Immobilier de placement	591	-	-	-	591	
Actions	Note 3.6.4	604	154	381	-	69
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	17 013	15 292	1 721	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	17 617	15 446	2 102	-	69	
Actions	Note 3.6.4	1 445	221	1 224	-	-
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	2	2	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 447	223	1 224	-	-	
Prêts et créances	9 758	651	-	-	9 107	
Instruments dérivés ⁽¹⁾	301	-	155	146	-	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	29 714	16 320	3 481	146	9 767	
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾	2 180	2 180	-	-	-	
PLACEMENTS ET TRÉSorerie	31 894	18 500	3 481	146	9 767	
Pourcentage	100 %	58 %	11 %	0 %	31 %	

En millions d'euros	Placements et trésorerie au 31 décembre 2019					Coût ou coût amorti
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Immobilier de placement	661	-	-	-	661	
Actions	Note 3.6.4	601	183	347	-	71
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	18 242	16 463	1 779	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	18 843	16 646	2 126	-	71	
Actions	Note 3.6.4	1 349	250	1 099	-	-
Instruments de dette	Notes 3.6.3 & 3.6.4	2	2	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 351	252	1 099	-	-	
Prêts et créances	9 220	97	-	-	9 123	
Instruments dérivés ⁽¹⁾	208	-	123	85	-	
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	30 283	16 995	3 348	85	9 855	
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾	1 435	1 435	-	-	-	
PLACEMENTS ET TRÉSorerie	31 718	18 430	3 348	85	9 855	
Pourcentage	100 %	58 %	11 %	0 %	31 %	

(1) Un passif de 40 millions d'euros provenant d'instruments financiers dérivés est inscrit au passif du bilan consolidé (au 31 décembre 2019 : 29 millions d'euros).

(2) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 158 millions d'euros au 30 juin 2020 (211 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Les méthodes de classification, de valorisation et de dépréciation des actifs sont détaillées dans la Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7 du Document d'enregistrement universel 2019.

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale, les obligations de sociétés, ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les swaps de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « bid » publiés.

Niveau 2 : Modèles élaborés par des experts internes et externes et reposant sur des paramètres de marché observables

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché. Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché

est considéré comme actif, de dettes hybrides senior (Tier 1 et Tier 2) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

Niveau 3 : Données d'évaluation d'un actif ou d'un passif non fondées sur des données de marché observables (données non observables)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du Niveau 3. Les instruments classés en Niveau 3 sont principalement des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur ces instruments dérivés sont fournies en Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7.9 – Instruments dérivés du Document d'enregistrement universel 2019.

Obligations catastrophes Atlas (niveau 3)

Atlas Capital UK 2019 PLC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 250 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis, de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et de tempêtes en Europe. La période couverte par Atlas Capital UK 2019 s'étend du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023.

En 2020, SCOR a placé une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 200 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de cet instrument est actif, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

Données non observables	Atlas Capital UK 2019 PLC	Atlas capital Re 2020 DAC
Perte attendue relative aux Ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR	10,27 %	6,77 %
Perte attendue relative aux Tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR	5,09 %	4,35 %
Perte attendue relative aux tempêtes en Europe selon le modèle AIR	1,83 %	0,00 %

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada, un ouragan aux États-Unis ou une tempête en Europe) au cours de la période

de couverture des séries d'obligation correspondantes, conduirait à une modification de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

Actifs financiers disponibles à la vente évalués au coût

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent 69 millions d'euros d'actifs évalués au coût (31 décembre 2019 : 71 millions d'euros). Ces placements représentent essentiellement des investissements dans des actions ou des fonds non cotés.

Au cours des semestres clos aux 30 juin 2020 et 2019, le Groupe n'a pas enregistré de plus ou moins-values de cession significatives sur des placements disponibles à la vente évalués au coût.

Transfert et classification des investissements

Dans les différentes catégories de détermination de la juste valeur il n'y a pas eu de transfert significatif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours du 1^{er} semestre 2020, de même qu'au cours du 1^{er} semestre 2019.

Immobilier de placement

Au cours du premier semestre 2020, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 47 millions d'euros (au cours du premier semestre 2019, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 2 millions d'euros).

3.6.2. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2020, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

<i>En millions d'euros</i>	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2020	-	-	-	85	85
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(6) ⁽¹⁾	(6)
Acquisitions	-	-	-	67 ⁽²⁾	67
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2020	-	-	-	146	146

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas Capital UK 2019 PLC et Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC enregistrés en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistré en produit financier.

(2) L'acquisition concerne le nouveau contrat dérivé Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC ainsi que le nouveau capital contingent.

Au cours du premier semestre 2019, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

<i>En millions d'euros</i>	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2019	-	-	-	19	19
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(6) ⁽¹⁾	(6)
Acquisitions	-	-	-	106 ⁽²⁾	106
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2019	-	-	-	119	119

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés et Atlas IX Series 2016-1 et Atlas Capital UK 2019 PLC enregistrés en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistré en produit financier.

(2) L'acquisition concerne le nouveau contrat dérivé Atlas Capital UK 2019 PLC.

3.6.3. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

La ventilation du portefeuille obligataire selon les notations de crédit est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>		Au 30 juin 2020 (non audité)		Au 31 décembre 2019	
	■ 16 % AAA	2 730	16 %	3 087	17 %
	■ 23 % AA	4 017	23 %	4 695	26 %
	■ 29 % A	4 878	29 %	5 112	28 %
	■ 19 % BBB	3 202	19 %	3 038	17 %
	■ 7 % <BBB	1 207	7 %	1 272	7 %
	■ 6 % Non coté	981	6 %	1 040	5 %
	TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE	17 015	100 %	18 244	100 %

3.6.4. VENTILATION DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE ET À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Le tableau ci-après présente le portefeuille de titres de dettes et d'actions ainsi que les positions respectives de plus ou moins-values latentes pour chaque classe d'actifs disponibles à la vente et à la juste valeur par résultat :

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)		Au 31 décembre 2019		
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	
Titres de dettes émis par des États et assimilés					
France	61	-	64	-	
Allemagne	34	1	58	1	
Pays-Bas	20	1	17	1	
Royaume-Uni	243	1	323	-	
Autres pays de l'Union Européenne	174	1	175	1	
États-Unis	2 181	20	2 590	(2)	
Canada	265	27	313	16	
Japon	19	1	16	-	
Chine	740	7	718	4	
Institutions supranationales	169	4	194	2	
Autres	1 124	37	1 187	17	
	Total titres de dettes émis par des États et assimilés	5 030	100	5 655	40
	Obligations sécurisées et titres adossés à des créances hypothécaires	1 627	45	1 885	17
	Obligations émises par le secteur privé	8 688	445	8 977	257
	Produits structurés et titrisés	1 670	(89)	1 727	(13)
	TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE	17 015	501	18 244	301
	Instruments de capitaux propres	2 049	(24)	1 950	24
	TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	19 064	477	20 194	325

Dépréciation

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a enregistré une charge de dépréciation des instruments de dette de 1 million d'euros (1^{er} semestre 2019 : 2 millions d'euros), et des charges de dépréciation d'actions disponibles à la vente d'un montant de 9 millions d'euros (1^{er} semestre 2019 : 9 millions d'euros), conformément aux principes de dépréciation explicités dans le Document d'enregistrement universel 2019, Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7.2.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

3.6.5. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2020 (non audité)		Au 31 décembre 2019	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées					
125 millions CHF	Perpétuelle	119	120	114	117
250 millions EUR	Perpétuelle	255	273	250	289
625 millions USD	Perpétuelle	567	551	569	572
125 millions USD	Perpétuelle	112	109	112	112
250 millions EUR	05/06/2047	249	278	253	289
600 millions EUR	08/06/2046	593	655	602	683
500 millions EUR	27/05/2048	500	575	509	605
Total dettes subordonnées ⁽¹⁾		2 395	2 561	2 409	2 667
Dettes sur immobilier de placement		179	179	218	218
Dettes sur immobilier pour usage propre		309	309	299	299
Total dettes immobilières ⁽²⁾		488	488	517	517
Autres dettes financières ⁽²⁾		160	160	101	101
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		3 043	3 209	3 027	3 285

(1) En 2020, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 24 millions d'euros (au 31 décembre 2019 : 38 millions d'euros).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.6.6. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

Couvertures de flux de trésorerie sur dettes subordonnées perpétuelles

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émission le 13 mars 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émission le 17 décembre 2019). SCOR a souscrit aux swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2020, la juste valeur de ces swaps est un actif de 138 millions d'euros (31 décembre 2019 : actif de 79 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2020.

Dettes immobilières

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et d'immobilier pour usage propre financés par des prêts de 488 millions d'euros (517 millions d'euros au 31 décembre 2019), dont 77 millions d'euros relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A (78 millions d'euros au 31 décembre 2019).

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (*loan to value*, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 50 % et 70 % et les ratios ICR/DSCR entre 130 % et 440 %.

Couvertures des flux de trésorerie sur dettes immobilières

SCOR a acheté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de 69 millions d'euros au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 : 86 millions d'euros). Au 30 juin 2020, la position bilantielle de ces swaps est un passif de 2 millions d'euros (31 décembre 2019 : passif de 2 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2020.

Ligne d'émission contingente d'actions

Le 3 décembre 2019, SCOR a mis en place avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9,4 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire à deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par le segment opérationnel Vie du groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2022, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les Commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR viendrait à s'établir en dessous de 10 euros.

J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de

devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

Dividende 2019

Conformément à la politique de rémunération des actionnaires poursuivie par SCOR et compte tenu des performances enregistrées par le Groupe en 2019, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 26 février 2020, avait décidé de proposer, à l'Assemblée Générale qui devait se tenir le 17 avril 2020, la distribution d'un dividende de 1,80 euro brut par action au titre de l'exercice 2019.

Dans le contexte particulier du COVID-19, l'Assemblée Générale, décalée au 16 juin 2020, a approuvé la proposition ultérieure du Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 25 mai 2020, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019 et d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice 2019 en réserves distribuables.

3.7. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2020, la charge d'impôt s'est élevée à 32 millions d'euros (122 millions d'euros au premier semestre 2019). La baisse de 90 millions d'euros résulte principalement

de la baisse du résultat avant impôt qui passe de 408 millions d'euros au premier semestre 2019 à 55 millions d'euros au premier semestre 2020 en raison essentiellement de l'impact COVID-19.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2020 (NON AUDITÉS)

Résultat net par action

3.8. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2020 et 2019 sont présentés dans le tableau suivant :

En millions d'euros	Au 30 juin 2020 (non audité)			Au 30 juin 2019 (non audité)		
	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) (en milliers) ⁽¹⁾	Résultat par action (en euros)
Résultat net de base par action						
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires	26	186 469	0,14	286	185 337	1,54
Résultat net dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	1 861	-	-	1 710	-
RÉSULTAT NET DISTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES	26	188 330	0,14	286	187 047	1,53

(1) Nombre moyen d'actions sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'Assemblée Générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.9. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en Section 4.6 Note 25 du Document d'enregistrement universel 2019.

COMISIÓN NACIONAL DE LA COMPETENCIA

Le 12 novembre 2009, suite à l'ouverture d'une procédure de sanction, l'autorité de la concurrence espagnole (*Comisión Nacional de la Competencia*) (la « CNC ») a sanctionné SCOR Global P&C SE Ibérica Sucursal, succursale de SCOR Global P&C, ainsi que d'autres assureurs et réassureurs pour violation de l'Article 1 de la loi 15/2007 du 3 juillet 2007 relative à la concurrence (la « Loi sur la Concurrence » interdisant les accords et pratiques concertées, qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre, ou de fausser le jeu de la concurrence sur le marché). L'infraction aurait consisté en une entente sur la fixation du prix minimum et des conditions commerciales appliquées aux clients du marché décennal espagnol en matière de construction. Conformément à cette décision, SCOR a été condamné au paiement d'une amende de 18,6 millions d'euros. D'autres assureurs et réassureurs ont également été contraints au paiement d'une amende pour les mêmes griefs.

Le 21 décembre 2009, SCOR a décidé de faire appel de cette sanction auprès de la Chambre Administrative de l'Audience Nationale (*Audiencia Nacional*, ou l'« AN »).

Le 28 décembre 2012, l'AN a prononcé sa décision en appel, annulant la décision de la CNC. L'AN a accueilli favorablement les arguments de SCOR et a déclaré que la Société n'avait pas violé la loi sur la Concurrence. Par conséquent, la sanction économique qui a été imposée à SCOR a été annulée.

Le Procureur de l'État (*Abogado del Estado*) représentant la CNC a exercé un recours contre la décision de l'AN auprès de la Cour Suprême (*Tribunal Supremo*) en janvier 2013. La Cour Suprême a accepté l'appel du Procureur de l'État le 10 octobre 2013.

Le 2 juin 2015, SCOR s'est vu notifier la décision de la Cour Suprême espagnole en réponse au pourvoi du Procureur de l'État. Dans sa décision, la Cour Suprême espagnole confirme que SCOR, ainsi que certains autres acteurs du marché, ont agi en violation des règles de la concurrence. Néanmoins, la Cour Suprême a annulé l'amende imposée par la Commission et a ordonné que celle-ci soit recalculée. Le 2 juillet 2015, SCOR a introduit un recours en annulation à l'encontre de la décision de la Cour Suprême. Le 15 septembre 2015, ce recours a été rejeté par la Cour Suprême. Le 3 novembre 2015, SCOR a déposé un recours contre la décision de rejet de la Cour Suprême devant la Cour Constitutionnelle espagnole. Ce recours a été rejeté le 26 février 2016.

En mars 2016, la CNMC (*Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia*, ancienne CNC) a commencé le processus de réévaluation de l'amende qui avait été imposée à SCOR en 2009.

Le 9 mars 2017, la CNMC a rendu une décision qui a confirmé l'amende imposée à SCOR pour un montant de 18,6 millions d'euros. SCOR a fait appel de la décision devant l'AN, et, le 25 avril 2019, l'AN a rejeté l'appel. Le 5 juin 2019, SCOR a fait appel de cette décision devant la Cour Suprême espagnole. Le 30 janvier

2020, SCOR a été informé que la Cour Suprême espagnole n'avait pas accepté l'appel de SCOR, déclenchant ainsi l'obligation de payer l'amende de 18,6 millions d'euros. Le 25 février 2020, SCOR a déposé un recours devant la Cour constitutionnelle espagnole contre la décision de la Cour suprême espagnole.

COVÉA

Comme annoncé dans le communiqué de presse de SCOR du 29 janvier 2019, la gravité des faits portés à la connaissance de SCOR et de ses instances de gouvernance relativement aux fautes commises au préjudice de SCOR, dans le cadre de la préparation et soumission par Covéa, le 24 août 2018, de son projet non sollicité de prise de contrôle de SCOR, a contraint SCOR à engager des actions judiciaires contre Thierry Derez, Covéa SGAM, Covéa Coopérations, et Barclays.

Ces actions judiciaires consistent en :

- une action pénale, par voie de citation directe devant le Tribunal correctionnel de Paris, contre Thierry Derez, pour abus de confiance ;
- une action pénale, par voie de citation directe devant le Tribunal correctionnel de Paris, contre Covéa SGAM et Covéa Coopérations, pour recel d'abus de confiance ;
- une action en responsabilité civile, devant la *High Court of Justice* de Londres, contre Barclays, pour violation grave de la confidentialité et du secret des affaires de SCOR (« breach of confidence and trade secret ») ;
- une action en responsabilité civile, devant le Tribunal de commerce de Paris, contre Thierry Derez, pour violation grave de ses obligations légales et fiduciaires en tant qu'administrateur en son nom propre de SCOR (notamment en matière de loyauté, conflit d'intérêts et confidentialité) ainsi que du secret des affaires de SCOR ; et

- une action en responsabilité civile, devant le Tribunal de commerce de Paris, contre Covéa SGAM et Covéa Coopérations, pour avoir directement participé et bénéficié des manquements graves de Thierry Derez.

Dans la procédure pénale par voie de citation directe devant le Tribunal correctionnel de Paris à l'encontre de Thierry Derez, Covéa SGAM et Covéa Coopérations, les audiences sur le fond, initialement prévues pour les 5 et 6 mai 2020, ont été reportées en raison de la fermeture des palais de justice due au COVID-19 et de nouvelles dates n'ont pas encore été fixées.

Dans la procédure en responsabilité civile devant le Tribunal de commerce de Paris à l'encontre de Thierry Derez, Covéa SGAM et Covéa Coopérations, le Tribunal de commerce, par jugement du 19 novembre 2019, a refusé d'ordonner un sursis à statuer dans l'attente de l'issue de la procédure pénale. L'audience des plaidoiries sur le fond du litige se tiendra le 21 septembre 2020.

Dans la procédure à l'encontre de Barclays pour violation de la confidentialité et du secret des affaires de SCOR, la *High Court of Justice* de Londres a rejeté, par jugement du 30 janvier 2020, la demande de Barclays visant à obtenir un sursis à statuer dans l'attente de la décision du Tribunal correctionnel de Paris dans la procédure pénale. L'audience procédurale qui a fixé les orientations et le calendrier des étapes jusqu'au procès (en ce compris le processus de *disclosure*) s'est tenue le 10 juillet 2020. Les *disclosures* interviendront le 10 septembre 2020 et le procès ne se tiendra pas avant avril 2021.

3.10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

04

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration le 22 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité du Conseil d'administration établi le 22 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 22 juillet 2020

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Maxime Simoen

Guillaume Wadoux

KPMG SA

Pierre Planchon

Antoine Esquieu



05

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 13 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 22 juillet 2020

Denis Kessler
Président et Directeur Général

06

ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET PAR ACTION

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe	6 369	6 348	6 062
Nombre d'actions à la clôture	186 674 276	187 049 511	186 931 366
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture	(389 478)	(668 058)	(924 072)
Nombre d'actions	186 284 798	186 381 453	186 007 294
ACTIF NET PAR ACTION	34,19	34,06	32,59

6.1.2. RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS ET RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement sur investissements (ROI) permet de mesurer la rentabilité de l'ensemble des investissements du Groupe, comprenant les fonds détenus par les cédantes et autres dépôts, retraités des dépôts espèces. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total net des produits financiers par le total des investissements moyens (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total investissement »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Investissements moyens ⁽¹⁾	28 132	27 418	27 042
Total des produits financiers nets	302	671	309
RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS (ROI)	2,2 %	2,4 %	2,3 %

(1) Moyenne des « total investissements » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette Annexe, retraités des dépôts espèces cédés.

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽¹⁾	20 457	19 838	19 485
Total des produits financiers sur actifs investis	260	588	268
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	2,6 %	3,0 %	2,8 %

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette Annexe.

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS NETS

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Revenus des actifs investis ⁽¹⁾	220	511	255
Gains/(pertes) réalisés sur titres obligataires	13	34	9
Gains/(pertes) réalisés sur prêts	1	-	-
Gains/(pertes) réalisés sur actions	-	2	1
Gains/(pertes) réalisés sur immobilier	48	48	2
Gains/(pertes) réalisés sur autres placements	-	9	6
Gains/(pertes) réalisés sur actifs investis ⁽²⁾	62	93	18
Provisions pour dépréciation des instruments de dette	-	(9)	(2)
Provisions pour dépréciation sur des prêts	(1)	(1)	-
Provisions pour dépréciation des actions	(9)	-	-
Provisions/Amortissements sur l'immobilier ⁽³⁾	(10)	(20)	(12)
Provisions pour dépréciation des autres placements	-	(2)	(2)
Provisions/Amortissements sur actifs investis ⁽³⁾	(20)	(32)	(16)
Variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat ⁽⁴⁾	-	20	13
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽⁵⁾	(2)	(4)	(2)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS	260	588	268
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	82	158	78
Frais de gestion financière	(40)	(75)	(37)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS NETS	302	671	309
Résultat de change	(19)	3	(2)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	1	1	-
Produits/(charges) des éléments techniques ⁽⁶⁾	(4)	-	1
Charges financières de l'immobilier de placement	2	4	2
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	282	679	310

(1) Les revenus des actifs investis sont présentés nets de 1 million d'euros de revenus immobiliers attribuables à des investisseurs tiers.

(2) Les gains (pertes) réalisés sur les actifs investis sont présentés nets de 2 millions d'euros de gains sur instruments dérivés, inclus dans la variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat.

(3) Les provisions/amortissements sur le portefeuille immobilier sont présentés nets de provisions/amortissements de 4 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

(4) Comprend (2).

(5) Les charges de financement liées aux investissements immobiliers (immeubles de placement) portent uniquement sur des investissements immobiliers, net des dépenses de financement attribuables à des investisseurs externes.

(6) Les produits (charges) sur les éléments techniques incluent (1) et (3) entre autres éléments techniques.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification économique / Classification IFRS <i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)											
	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	591	-	591	-	591	-	-	591
Actions	-	43	51	166	92	197	549	55	604	-	-	604
Titres de dettes	-	15 611	1 259	4	-	11	16 885	-	16 885	128	-	17 013
Investissements disponibles à la vente	-	15 654	1 310	170	92	208	17 434	55	17 489	128	-	17 617
Actions	-	-	-	221	-	1 224	1 445	-	1 445	-	-	1 445
Titres de dettes	-	-	-	2	-	-	2	-	2	-	-	2
Investissements à la juste valeur par résultat	-	-	-	223	-	1 224	1 447	-	1 447	-	-	1 447
Prêts et créances⁽²⁾	-	649	965	-	4	73	1 691	8 062	9 753	5	-	9 758
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	301	301
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-	16 303	2 275	393	687	1 505	2 163	8 117	29 280	133	301	29 714
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 180	-	-	-	-	-	2 180	-	2 180	-	-	2 180
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSorerIE OU ÉQUIVALENTS	2 180	16 303	2 275	393	687	1 505	23 343	8 117	31 460	133	301	31 894
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾	(158)	(145)	(1 436)	(10)	(60)	(1 063)	(2 872)	-	(2 872)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾	-	5	-	-	-	281	286	-	286	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾	-	-	-	-	111	-	111	-	111	-	-	-
Dette sur immobilier de placement ⁽⁶⁾	-	-	-	-	(148)	-	(148)	-	(148)	-	-	(148)
Créances et dettes de trésorerie	(11)	-	-	-	-	-	(11)	-	(11)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT	2 011	16 163	839	383	590	723	20 709	8 117	28 826	-	-	-

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois comptabilisés en actifs à court terme ainsi que des portefeuilles de prêts immobiliers et de financement de projets d'infrastructures.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 8 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 31 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

Classification économique Classification IFRS En millions d'euros		Au 31 décembre 2019											
		Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers		-	-	-	-	661	-	661	-	661	-	-	661
Actions		-	34	93	209	88	122	546	55	601	-	-	601
Titres de dettes		-	16 796	1 308	5	-	-	18 109	-	18 109	133	-	18 242
Investissements disponibles à la vente		-	16 830	1 401	214	88	122	18 655	55	18 710	133	-	18 843
Actions		-	-	-	250	-	1 099	1 349	-	1 349	-	-	1 349
Titres de dettes		-	-	-	2	-	-	2	-	2	-	-	2
Investissements à la juste valeur par résultat		-	-	-	252	-	1 099	1 351	-	1 351	-	-	1 351
Prêts et Créances⁽²⁾		-	97	891	-	-	-	988	8 228	9 216	4	-	9 220
Instruments dérivés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	208	208
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		-	16 927	2 292	466	749	1 221	21 655	8 283	29 938	137	208	30 283
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 435	-	-	-	-	-	1 435	-	1 435	-	-	1 435
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS		1 435	16 926	2 292	466	749	1 221	23 090	8 283	31 373	137	208	31 718
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾		(211)	(141)	(1 332)	(11)	(62)	(941)	(2 698)	-	(2 698)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾		-	-	-	-	-	282	282	-	282	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾		-	-	-	-	141	-	142	-	142	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾		-	-	-	-	(185)	-	(186)	-	(186)	-	-	-
Créances et dettes de trésorerie		(59)	-	-	-	-	-	(59)	-	(59)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT		1 165	16 786	960	455	643	562	20 571	8 283	28 854	-	-	-

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 6 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 31 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

6.1.5. RATIO DE COÛT

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Total des charges au compte de résultat ⁽¹⁾	(445)	(874)	(436)
Charges de réajustement des sinistres non imputés (ULAE) ⁽²⁾	(35)	(63)	(30)
Total charges de gestion	(480)	(937)	(466)
Frais de gestion financière	40	75	37
Total charges de base	(440)	(862)	(429)
Finance Groupe	7	14	11
Amortissements	40	75	23
Charges non contrôlables	4	8	4
Total charges de gestion (pour calcul du ratio de coût)	(389)	(765)	(391)
Primes brutes émises	8 195	16 341	8 010
RATIO DE COÛT	4,7 %	4,7 %	4,9 %

(1) Le total des charges correspond à la somme des frais de gestion financière, frais d'acquisition et frais d'administration, et autres charges opérationnelles courantes présentés en Section 2.2 – Compte de résultat consolidé semestriel.

(2) Les charges de réajustement des sinistres non imputées font partie des charges de prestation de contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe	26	422	286
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	6 348	5 800	5 800
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽¹⁾	13	211	143
Paiement des dividendes ⁽²⁾	-	(218)	(108)
Augmentations de capital pondérées ⁽²⁾	(5)	(164)	(85)
Effet des variations des taux de conversion ⁽³⁾	(54)	63	21
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽¹⁾	61	328	215
Capitaux propres moyens pondérés	6 363	6 020	5 986
ROE	0,8 %	7,0 %	9,8 %

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2019 et 2020.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

6.1.7. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio des sinistres est déterminé en divisant les charges de prestations Non-Vie (y compris les catastrophes naturelles) par les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio des commissions est le rapport entre les commissions versées dans le cadre des opérations de réassurance Non-Vie et les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio technique est un indicateur Non-Vie. Il correspond à l'addition du ratio des sinistres et du ratio des commissions.

Ce ratio, net de rétrocession, permet de mesurer la performance intrinsèque des opérations de réassurance en excluant les frais de gestion P&C.

Le ratio de frais de gestion P&C est le rapport entre les frais de gestion versés dans le cadre des opérations de réassurance Non-Vie et les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Primes brutes acquises	3 583	6 712	3 284
Primes acquises rétrocédées	(434)	(991)	(479)
Primes nettes acquises	3 149	5 721	2 805
Charges des prestations des contrats	(2 479)	(4 576)	(2 087)
Sinistralité rétrocédée	211	682	349
Total des sinistres net	(2 268)	(3 894)	(1 738)
Ratio des sinistres	72,0 %	68,1 %	61,9 %
Commissions brutes sur primes acquises	(833)	(1 543)	(775)
Commissions rétrocédées	74	170	82
Total des commissions net	(759)	(1 373)	(693)
Ratio des commissions	24,1 %	24,0 %	24,7 %
Total du Ratio technique	96,1 %	92,1 %	86,6 %
Frais d'acquisition et frais d'administration	(136)	(270)	(132)
Autres charges opérationnelles courantes	(30)	(57)	(29)
Autres produits et charges des opérations de réassurance	(30)	(70)	(37)
Total frais de gestion P&C	(196)	(397)	(198)
Total Ratio des frais de gestion P&C	6,2 %	6,9 %	7,1 %
TOTAL RATIO COMBINÉ NET	102,3 %	99,0 %	93,7 %

6.1.8. MARGE TECHNIQUE VIE

La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2020 (non audité)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019 (non audité)
Primes brutes acquises	4 666	9 183	4 558
Primes acquises rétrocédées	(430)	(846)	(337)
Primes nettes acquises	4 236	8 337	4 221
Résultat technique net	151	472	232
Intérêts sur dépôts nets	79	152	72
Résultat technique	230	624	304
MARGE TECHNIQUE NETTE	5,4 %	7,5 %	7,2 %

Société européenne
au capital
de EUR 1 469 373 374,58
RCS Paris B 562 033 357

Siège social
5 avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale
5 avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France
Tél. : +33 (0)1 58 44 70 00
Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

Pour en savoir plus sur la
stratégie, les ambitions, les
engagements et les marchés
du Groupe, visitez notre site
Internet.

www.scor.com

Follow us
on social media



SCOR
The Art & Science of Risk

